

Procès-verbal de l'Assemblée générale Mercredi 12 mai 2021

Présents : 21

Sophie Peeterbroeck, Carine de Lichtervelde, Marc Nachtegaele, Christophe Jolly, Georges Braive, Didier Vandermeersch, André Charlier, Paul Perniaux, Chantal Vanvarebergh, Marc Vienne, Simon Verghote, Fabienne Mollaert, Marc Hordies, Dennis Fenton, Luc Schoukens, Xavier Vanwijck, Alain Dechamps, Tim Masy, Paul Decock, Vincent Van Bol et Pieter jan Van de Velde

Procurations : 14

Nathalie Lourtie pour Georges Braive
Patricia Mayens pour Didier Vandermeersch
Joël Rampelberg pour Didier Vandermeersch
Andrea Belsky pour Didier Vandermeersch
Marie Amandine Della Faille pour Christophe Jolly
Pol Perniaux pour Paul Perniaux
Coralie Vandermeersch pour Didier Vandermeersch
Corine Degauquier pour Xavier Vanwijck
Pierre Lisart pour Georges Braive
Pierre Carton pour Christophe Jolly
Gautier Vandermeersch pour Didier Vandermeersch
Sven Masy pour Tim Masy
Josette Wautier pour Marc Vienne
Jean Claude Vanvarebergh pour Marc Vienne

Absents : 23

Johanna D'Hernoncourt, Michèle Counson, Willy Penasse, Ferdinand Jolly, Christiane Cuvelier, Marie Lambiotte, Claire Goethals, Jean François Funck, Valery Rolin, José Valdès Carrera, Emmanuel Farber, Guy Godeau, Thierry Heymans, Bernard Quairiaux, Pierre Crokaert, Catherine Kraack, Alain Huysmans, Remi Wepierre, Sonia Devos, Claude Debrulle, Johan Uytterhoeven, Alexandre Vilain, Ann Coenen.

Ordre du jour :

Vérification des présences et procurations

Cfr. Ci-dessus. Pas de Quorum à réunir pour cette AG de l'exercice 2020.

Accueil et constitution du bureau

Didier Vandermeersch accueille l'ensemble des personnes présentes et précise que cette AG sera essentiellement consacrée aux comptes 2020. Cette année 2020 a été particulière à tout égard, les projets ont avancé plus lentement que prévu à cause de la situation sanitaire; ceux-ci cependant se mettent en œuvre depuis début 2021.

Secrétaire : Carine de Lichtervelde ,

Scrutatrice : Sophie Peeterbroeck

Lecture et commentaires du rapport de gestion

Année 2020

Rappel bref du rapport déjà présenté à fin 2020

- Panneaux photovoltaïque sur le toit de la RCA

L'installation est sur le point de démarrer pour être finalisée au mois de juin. 15 000 euros ont été empruntés à un tiers

- Panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles libres d'lttre et de Virginal

Deux administrateurs ont démissionné en 2020 : Simon Verghote et Xavier Vanwijck. Ils ont été remplacés en janvier 2021 par Sophie Peeterbroeck, Didier Vandermeersch et Christophe Jolly. Il est à rappeler que Christophe Jolly a d'emblée souhaité se retirer du CA à l'occasion de toutes discussions et décisions relatives au projet éolien d'Haut-Ittre dont il est partie prenante. Christophe a en effet rejoint Energ'lttre pour ses compétences en matière de bio méthanisation.

Perspective 2021

La coopérative a de nombreux projets en ligne de mire mais certains se sont déjà révélés peu réalisables ou rentables

Ex : le parc photovoltaïque de Virginal sur le site de Duferco qu'il ne nous est pas possible de soutenir car l'appel à tiers n'offre aucun intérêt financier pour les propriétaires. En revanche, ces derniers sont très demandeurs de la possibilité de pouvoir vendre l'énergie produite à une communauté d'énergie qui pourrait leur offrir une meilleure rentabilité de celle offerte par le réseau.

Il faudra encore un peu de patience pour pouvoir créer des communautés d'énergie car la loi n'est pas encore au point.

Dans nos tiroirs également, une conférence grand public sur l'ensemble des aides disponibles en matière d'investissements pour des économies d'énergie avec le PAEDC.

Lecture et commentaires sur les comptes annuels au 31/12/2020

Présentation par Georges Braive

La situation au 31/12/2020 est la suivante :

55 coopérateurs pour un capital de 36.750.00 €

En date du 30/05/2021, le capital se monte à 43.250 € pour 58 coopérateurs.

Répartition des dépenses

Dépense totale de 3.385.64 € soit 9,2 % du capital.

Les dépenses récurrentes peuvent être évaluées à environ 50 % de ce montant. Dont :

a) Frais de création et de gestion

NOTAIRE	852,48 €	37,30%
COMPTABILITÉ	629,99 €	27,57%
CAISSE AUXILIAIRE	355,00 €	15,53%
TRIODOS	148,00 €	6,48%
PROVISION CONSEIL	300,00 €	13,13%
	2.285,47 €	100,00%
		67,50%

Soit 50 % de récurrent (1.133 €)

b) Frais d'informatique : site et domaine

SITE	550,00 €	54,99%
OVH	69,97 €	7,00%
TELENET	80,20 €	8,02%
BANDEROLLE-ST REMY	300,00 €	29,99%
	1.000,17 €	100,00%
		29,54%

Soit 45 % de récurrent (450 €) tenant compte de 300 € de marketing éventuel

c) Participation aux associations

CLI	25,00 €	25,00%
COMARTAGRIND	75,00 €	75,00%
	100,00 €	100,00 %
		2,95%

A maintenir

Approbation de ces comptes annuels

Les comptes sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

Décharge aux administrateurs en fonction durant l'exercice 2020

La décharge est accordée aux administrateurs à l'unanimité moins une abstention.

Questions et réponses

Marc Hordies

Par rapport au projet éolien : quelle va être la démarche d'Énerg'lttre et à quel moment ?

Comme précisé dans le communiqué de presse lancé au moment de la première réunion d'information, Energ'lttre n'interviendra qu'après la mise à disposition et l'étude approfondie de l'étude d'incidence. Cette étude d'incidence sera étudiée mais aussi vulgarisée si nécessaire de manière à être accessible au grand public et comprise du plus grand nombre. L'opinion d'Énerg'lttre quant à la qualité du projet se fera à partir de cette étude d'incidence et dès lors son engagement éventuel à une partie prenante également.

L'étude d'incidence répond notamment aux questions et avis rentrés auprès des communes concernées et de VDH après la 1^{ère} RIP et de la seconde à venir. Energ'lttre n'a émis aucun avis à ce stade, la coopérative ne prend pas de position de principe. Elle a demandé à ses coopérateurs de réagir individuellement s'ils le souhaitent.

Luc Schoukens

Qui va trancher sur l'étude d'incidence : le CA ou l'ensemble des coopérateurs dans le cadre d'un débat ?

Georges Braive répond que la question est prévue par les statuts. Ce sont les coopérateurs qui jugent et décident. La décision sur un tel projet n'appartient pas au CA.

Pour rappel, l'étude d'incidence porte notamment sur les interrogations des habitants. Ce sont les réponses à ces questions qui nous intéressent.

La procédure sera assurément longue.

Alain Dechamps

Évoque les panneaux solaires qui se trouvent sur les papeteries de Virginal. A qui profite cette énergie produite. Cette production s'intègre-t-elle dans le quota d'énergie à produire sur la commune d'lttre pour répondre à ses engagements ?

Le propriétaire des papeteries ou le curateur à la faillite sont seuls à pouvoir répondre à cette question. La SRIW (SODEPA) sera donc interrogée ou le curateur.

Luc Schoukens

Demande qui Duferco va fournir avec sa ferme solaire ?

Pour l'instant, cette ferme alimente le réseau public. Il en sera ainsi tant que la question de la création de Communautés d'énergie ne sera pas réglée par la loi.

Pour rappel, la ferme solaire est en demande de partenariat avec une communauté d'énergie pour alimenter les habitations alentours. La revente d'électricité au réseau s'effectue actuellement à des conditions dérisoires précise Xavier Vanwijck. La législation n'est pas encore au point. Le jour où la communauté d'énergie sera possible, il semble que Duferco devrait privilégier la proximité. Il appartiendra alors peut-être à Energ'lttre d'aider les habitants à se fédérer en une communauté d'énergie.

Paul Perniaux

S'interroge sur les relations entre Energ'lttre et le comité de pilotage.

Didier Vandermeersch rappelle qu' Energ'lttre est une émanation de Energie lttre et que la coopérative citoyenne fait partie du PAEDC. Entre le comité de pilotage et Energ'lttre, il doit y avoir des liens. Le coordinateur énergie nouvellement engagé par la Commune va prendre cela à bras le corps.

Mais attention il existe également des commissions consultatives qui ont voix au chapitre parmi lesquelles la CCATM par exemple.

Il est rappelé qu'une conférence d'information sur les primes de la Région Wallonne , organisée par Energ'lttre, le Comité de Pilotage du PAEDC et le Guichet de l'Énergie de Braine le Comte, est planifiée pour le dernier trimestre 2021.